

SNUDI-FO Paris

131 rue Damrémont 75018 Tél. 01.53.01.61.58 ou 57/06.95.32.01.01.

Email : snudifo75@gmail.com Fax : 01.53.01.61.59 Site : <http://75.fo-snudi.fr>

Rythmes scolaires, ce que nous voulons : 4 jours pour tous(lundi, mardi, jeudi, vendredi),dans toutes les écoles,dans toutes les communes,sur 36 semaines !

L'annonce par le Président de la République d'un retour possible à la semaine de quatre jours démontre, quelles que soient ses intentions, que le dossier des rythmes scolaires n'est pas clos. Cette annonce a suscité un espoir chez les enseignants qui voient la possibilité de remettre en cause la réforme des rythmes scolaires qui, avec les décrets Peillon/Hamon et les PEDT, impose la tutelle des élus en matière d'organisation des horaires, la confusion scolaire/périscolaire, une dégradation des conditions de travail de tous...

Aujourd'hui le projet de décret ministériel (soumis à l'avis des syndicats lors du CSE du 8 juin), tout en s'inscrivant dans le cadre des décrets Peillon/Hamon et en étendant les possibilités de dérogation, permet aux communes qui le souhaitent de revenir à une semaine scolaire de 24 h d'enseignement réparties sur 4 jours de 6 heures.

Il indique également que « ces dérogations peuvent s'accompagner d'une adaptation du calendrier scolaire national ». La possibilité d'adapter le calendrier scolaire national, déjà prévue par le décret Hamon, est ainsi confirmée : les communes pourraient instaurer « des semaines de 8 demi-journées comprenant au moins cinq matinées ou sur moins de vingt-quatre heures hebdomadaires ». Le principe national des 36 semaines de classe est remis en cause, certaines communes pourraient instaurer un raccourcissement des congés scolaires ! Ce serait donc à chaque commune ses « rythmes » et son calendrier scolaire. C'est la poursuite de l'offensive contre l'école de la République, contre notre statut national.

Pour FO, ce qui est à l'ordre du jour c'est le rétablissement de la semaine à 4 jours sur tout le territoire national (lundi mardi, jeudi, vendredi), avec 24 h d'enseignement par semaine, dans toutes les écoles, dans toutes les communes, sur 36 semaines. Le maintien de la définition nationale des dates de congés et vacances scolaires sans possibilité de dérogation. Cela implique l'abrogation des décrets Peillon/Hamon, ainsi que la modification du projet Blanquer, voire son abrogation s'il est publié en l'état.

Proposition de motion adressée au DASEN (double à la Maire de Paris)

Les enseignants soussignés de l'école.....
se prononcent pour :

- 4 jours pour tous(lundi, mardi, jeudi, vendredi), dans toutes les écoles,dans toutes les communes,sur 36 semaines !
- le maintien de la définition nationale des dates des congés et vacances scolaires et sans possibilité de dérogation;
- l'abandon de la territorialisation de l'école avec les PEDT,non à l'ingérence des élus,non à la confusion scolaire/périscolaire.

Nom et prénom	Ecole	Eventuellement appartenance syndicale	Signature

Nom et prénom	Ecole	Eventuellement appartenance syndicale	Signature

Cette motion est à transmettre au DASEN (avec double à la Mairie de Paris) et à envoyer au SNUDI-FO qui la remettra avec des dizaines d'autres aux autorités académiques (et municipales). Des audiences sont demandées.

**SNUDI-FO Paris 131 rue Damrémont 75018 Paris
Email : snudifo75@gmail.com
Fax : 01.53.01.61.59**